



RAPPORT DE GESTION

EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 31 MARS 2019



RAPPORT DE GESTION

EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 31 MARS 2019

Le présent rapport de gestion, qui a été rédigé en date du 11 juin 2019, sur la situation financière et le résultat d'exploitation de Technologies Interactives Mediagrif Inc. (« Mediagrif » ou la « Société »), doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés audités et les notes afférentes pour l'exercice terminé le 31 mars 2019. Ce rapport de gestion compare les résultats enregistrés pour les exercices financiers terminés les 31 mars 2019 et 2018 ainsi que pour les trimestres terminés à ces dates. Les états financiers consolidés de la Société sont préparés conformément aux normes internationales d'information financière (« IFRS »). À moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens. Le présent rapport de gestion a été approuvé par le conseil d'administration de Mediagrif.

En plus de fournir des calculs des résultats selon les IFRS, les états des résultats de la Société présentent le résultat d'exploitation et le résultat avant intérêts, impôts, amortissements, gain (perte) de change et autres revenus (charges) (« BAIIA ajusté ») comme calcul supplémentaire des résultats. Le résultat d'exploitation et le BAIIA ajusté ne se veulent pas des calculs devant être considérés comme des substituts aux autres calculs du rendement de l'exploitation établis selon les IFRS. Les IFRS ne donnent pas de sens normalisé à ces calculs qui ne peuvent donc pas être comparés à des calculs semblables utilisés par d'autres entreprises. Le résultat d'exploitation et le BAIIA ajusté sont présentés dans le but d'aider les investisseurs à établir la capacité de la Société à générer une rentabilité opérationnelle et pour évaluer la performance financière de la Société.

Ce rapport de gestion comprend certains énoncés prospectifs à l'égard de la Société. L'utilisation dans ce rapport des verbes « croire », « prévoir », « anticiper », « estimer » et d'autres expressions similaires ainsi que la forme négative de ces termes ou de leurs variations indique en général des énoncés prospectifs. Ces énoncés, par leur nature, comportent nécessairement des risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux que la Société avance dans ces énoncés. La Société considère que ces prévisions sur lesquelles ces énoncés sont fondés sont raisonnables. Cependant, la Société tient à prévenir le lecteur que ces prévisions liées à des événements futurs, dont plusieurs sont indépendants de la volonté de la Société, peuvent se révéler incorrectes, étant donné qu'elles sont soumises à des risques et incertitudes qui ont une incidence sur ses activités. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de revoir tout énoncé prospectif, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, sauf où requis par les législations en valeurs mobilières en vigueur.

PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

Mediagrif (TSX : MDF) est un leader canadien des technologies de l'information, offrant des solutions d'approvisionnement stratégique et de commerce unifié ainsi que des places de marché B2B et B2C. Les solutions de Mediagrif sont utilisées par plusieurs millions de consommateurs et d'entreprises en Amérique du Nord et ailleurs dans le monde. La Société possède des bureaux au Canada, aux États-Unis, au Danemark et en Chine.

ÉNONCÉ DE LA MISSION

Notre mission est de fournir à notre clientèle des solutions technologiques novatrices et efficaces. Ce faisant, nous cherchons à créer de la valeur pour nos clients, nos employés et nos actionnaires.

FAITS SAILLANTS DE L'EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 31 MARS 2019

- Revenus en hausse de 2,7 % pour atteindre 83,1 millions \$ lors de l'exercice 2019, comparativement à 80,9 millions \$ pour l'exercice 2018;
- BAIIA ajusté¹ de 20,7 millions \$ incluant des charges non récurrentes de 1,9 million \$ composées principalement d'indemnités de départ et de services professionnels;
- Flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles de 12,7 millions \$;
- Remboursement de 3,2 millions \$ de la facilité de crédit renouvelable au cours de l'exercice 2019;
- La Société recentre ses opérations et annonce la mise en vente des places du marché B2C notamment LesPAC, Jobboom et Réseau Contact ;
- En lien avec la classification des places de marché B2C comme étant détenus en vue de la vente, la Société a comptabilisé, au cours du quatrième trimestre de l'exercice, une charge de dépréciation déduction faite des impôts y afférents d'un montant de 35 099 554 \$. Cette charge de dépréciation est sans effet sur la trésorerie;
- Résultat net de (25,6 millions \$) ou ((1,73 \$) par action) incluant l'impact de l'enregistrement de la charge non monétaire mentionnée ci-dessus;
- Résultat net ajusté² de 9,5 millions \$ (0,64 \$ par action) au cours de l'exercice 2019 comparativement à un résultat net de 7,2 millions \$ (0,48 \$ par action) au cours de l'exercice 2018;

¹ Voir le rapprochement du BAIIA ajusté et du résultat net.

² Voir le rapprochement du résultat net et du résultat net ajusté.

RECENTRAGE DES OPÉRATIONS

Le 26 mars 2019, le conseil d'administration de la Société, dans le cadre du recentrage des opérations de la Société, a décidé de céder les activités des unités génératrices de trésorerie LesPAC, Jobboom et Réseau Contact et a entamé par la suite des négociations avec des parties intéressées. La sortie cadre avec la stratégie à long terme de la Société, laquelle consiste à se concentrer sur les activités envers les clients commerciaux.

Ces activités ont été désignées comme un « groupe d'actifs détenu en vue de la vente » et sont présentées séparément dans l'état de la situation financière.

Suite à cette décision, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 46,6 millions \$ lors du classement des actifs et passifs des groupes d'actifs à titre d'actifs et passifs détenus en vue de la vente. Cette charge résulte de la dépréciation d'actifs incorporels d'acquisition pour un montant de 29,0 millions \$, de la dépréciation d'actifs incorporels pour un montant de 0,5 million \$ et de la dépréciation d'une portion du goodwill qui a été attribuée au groupe d'actifs détenus en vue de la vente pour un montant de 17,1 millions \$.

L'attribution du goodwill au groupe d'actifs détenus en vue de la vente a été effectuée en fonction de la juste valeur du groupe d'actifs détenus en vue de la vente par rapport à la juste valeur de la Société prise dans son ensemble.

ÉVÉNEMENT SUBSÉQUENT

Le 11 juin 2019, la Société a annoncé la vente de sa filiale Réseau LesPAC Inc. un chef de file en annonces classées au Québec, à Trader Corporation. La transaction s'est élevée à 19,0 millions \$, payable en espèces, sous réserve des ajustements usuels.

RÉSULTATS CONSOLIDÉS ET DONNÉES FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES

En milliers de dollars canadiens, excepté pour les montants relatifs au résultat par action. Non audités par les auditeurs indépendants	2019	2018	2017	2016	2015
	\$	\$	\$	\$	\$
REVENUS	83 082	80 937	77 738	73 020	70 247
MARGE BRUTE	62 192	62 914	62 676	58 652	56 275
CHARGES D'EXPLOITATION					
Frais généraux et frais d'administration	12 666	11 009	10 035	9 323	8 475
Frais de vente et de commercialisation	17 425	17 149	16 397	15 389	14 637
Technologie	18 822	19 832	14 797	10 905	12 303
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	48 913	47 990	41 229	35 617	35 415
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	13 279	14 924	21 447	23 035	20 860
Perte de valeur sur dépréciation d'actifs	(46 581)	-	-	-	-
Autres (charges) revenus, montant net	533	(1 048)	346	(400)	1 174
Frais financiers, montant net	(1 213)	(1 096)	(1 010)	(815)	(1 075)
Quote-part dans une coentreprise	(6)	211	137	163	217
Recouvrement (charge) d'impôts sur le résultat	8 347	(5 814)	(5 079)	(6 151)	(5 543)
RÉSULTAT NET	(25 641)	7 177	15 841	15 832	15 633
BAIIA AJUSTÉ (voir le rapprochement du BAIIA ajusté et du résultat net)	20 672	23 372	28 554	28 576	27 509
FLUX DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	12 709	17 913	23 728	22 310	24 082
RÉSULTAT PAR ACTION – DE BASE ET DILUÉ	(1,73)	0,48	1,06	1,05	1,00
Dividendes déclarés par action	0,40	0,40	0,40	0,40	0,40
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers) :					
De base et dilué	14 849	14 870	14 993	15 140	15 711
ACTIF TOTAL	168 916	209 656	209 321	194 129	191 155
DETTE À LONG TERME (incluant portion à court terme)	24 935	28 096	31 451	26 311	26 100

RAPPROCHEMENT DU BAIIA AJUSTÉ ET DU RÉSULTAT NET	Exercices terminés les 31 mars	
	2019	2018
	\$	\$
<i>En milliers de dollars canadiens (non audités)</i>		
RÉSULTAT NET	(25 641)	7 177
Perte de valeur sur dépréciation d'actifs	46 581	-
Charge d'impôts sur le résultat (recouvrement)	(8 347)	5 814
Amortissement d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	3 658	3 281
Amortissement des actifs incorporels d'acquisition	3 874	5 093
Amortissement des frais de financement reportés	40	40
Amortissement de l'avantage incitatif reporté	(133)	(137)
Perte (gain) de change	(533)	618
Intérêts sur la dette à long terme et intérêts au titre d'un règlement fiscal, montant net	1 173	1 487
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	-	(1)
BAIIA AJUSTÉ	20 672	23 372

Le BAIIA ajusté correspond au résultat avant intérêts, impôts, amortissement, gain (perte) de change et autres revenus (charges) tel que calculé historiquement par la Société.

RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT NET ET DU RÉSULTAT NET AJUSTÉ	Exercices terminés les 31 mars	
	2019	2018
	\$	\$
<i>En milliers de dollars canadiens (non audités)</i>		
RÉSULTAT NET	(25 641)	7 177
Dépréciation d'actifs détenus en vue de la vente, déduction faite des impôts y afférents - voir note 11 aux états financiers	35 100	-
Charge d'impôts sur le résultat reliée à la réforme fiscale américaine	-	1 357
RÉSULTAT NET AJUSTÉ	9 459	8 534
RÉSULTAT NET AJUSTÉ PAR ACTION	0,64	0,57

EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 31 MARS 2019 « EXERCICE 2019 » EN COMPARAISON AVEC L'EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 31 MARS 2018 « EXERCICE 2018 »

REVENUS

Les revenus pour l'exercice 2019 ont atteint 83,1 millions \$, en hausse de 2,7% ou 2,1 millions \$ par rapport à l'exercice 2018. Cette hausse des revenus est principalement expliquée par les éléments suivants:

- Addition des revenus de Orchestra pour un montant de 8,2 millions \$ pour une période complète de douze mois comparativement à des revenus de 4,0 millions \$ pour une période de dix mois suivant son acquisition le 23 juin 2017. Cette augmentation provient des revenus tirés de services professionnels d'un montant de 2,8 millions \$ et des revenus de droits d'utilisation d'un montant de 1,4 million \$;
- Augmentation des revenus de InterTrade de 1,1 million \$ principalement reliée à une augmentation du volume de transactions sur le réseau à valeur ajoutée « VAN » d'un montant de 0,9 million \$, à une

augmentation de 0,3 million \$ suite à la hausse du nombre de clients utilisant les services du produit catalogue moins une diminution des revenus de services professionnels d'un montant de 0,1 million \$;

- Augmentation des revenus de BidNet de 0,2 million \$ principalement attribuable à un revenu moyen par clients plus élevé en raison de l'offre de services à valeur ajoutée;
- Augmentation des revenus de 0,4 million \$ attribuable à la hausse de la moyenne des taux de change effectifs sur les contrats de change et de la variation des taux de change du marché du \$ US en comparaison au \$ CA;
- Diminution des revenus de Jobboom de 1,5 million \$ au cours de l'exercice 2019 principalement en raison d'ajustements de prix reflétant les conditions du marché dans les revenus de recrutement ainsi qu'en raison de la baisse du nombre de clients utilisant cette plateforme;
- Baisse des revenus de LesPAC de 0,9 million \$ en raison d'une diminution des revenus publicitaires d'un montant de 0,7 million \$ ainsi que de la baisse de revenus provenant de la publication d'annonces au montant de 0,2 million \$;
- Baisse des revenus Réseau Contact pour un montant total de 0,4 million \$ principalement dû à la baisse du nombre d'utilisateurs au sein de cette plateforme;
- Diminution des revenus au sein de Carrus au montant de 0,2 million \$ en raison de revenus de services professionnels moindres au cours de l'exercice financier 2019;
- Diminution des revenus de MERX de 0,1 million \$. Les services rendus liés aux activités principales ont augmenté de 0,2 million \$ durant l'exercice 2019, cependant, le non-renouvellement d'une entente contractuelle pour des services rendus liés à des activités secondaires a fait en sorte de diminuer les revenus de cette plateforme de 0,3 million \$;

Au cours de l'exercice 2019, les revenus libellés en dollars canadiens ont représenté 55 % des revenus totaux comparativement à 57 % au cours de l'exercice 2018.

COÛT DES SERVICES

Le coût des services a totalisé 20,9 millions \$ au cours de l'exercice 2019, comparativement à 18,0 millions \$ au cours de l'exercice 2018. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse des coûts liés à la main-d'œuvre et aux frais d'hébergement pour des montants respectifs de 1,6 millions \$ et 0,8 million \$ ainsi qu'à la hausse des frais professionnels au montant de 0,4 million \$ et des charges d'amortissement pour un montant de 0,1 million \$.

MARGE BRUTE

En fonction des éléments mentionnés ci-dessus, la marge brute de l'exercice 2019 a atteint 74,9 %, comparativement à 77,7% au cours de l'exercice 2018.

CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation de l'exercice 2019 ont totalisé 48,9 millions \$, comparativement à 48,0 millions \$ au cours de l'exercice 2018. Les variations au niveau des charges d'exploitation s'expliquent principalement de la façon suivante :

- Les frais généraux et frais d'administration ont totalisé 12,7 millions \$ durant l'exercice 2019, comparativement à 11,0 millions \$ au cours de l'exercice 2018. L'augmentation des frais généraux et frais

d'administration est principalement attribuable à la hausse des coûts de main-d'œuvre au montant de 1,1 million \$ dont 0,4 million \$ sous forme d'indemnités de départ ainsi qu'à l'ajout de frais de services professionnels non récurrents au montant de 0,4 million \$.

- Les frais de vente et de commercialisation ont totalisé 17,4 millions \$ durant l'exercice 2019, comparativement à 17,1 millions \$ pour l'exercice 2018. La hausse est principalement attribuable à des frais de campagnes promotionnelles d'un montant de 0,4 million \$.
- Les frais liés à la technologie ont totalisé 18,8 millions \$ durant l'exercice 2019, comparativement à 19,8 millions \$ pour l'exercice 2018. Cette diminution est principalement liée à l'enregistrement de crédits d'impôts et de logiciels et site web développés à l'interne capitalisés, pour un montant additionnel de 2,4 millions \$ et à la baisse des charges d'amortissement sur actifs incorporels acquis au montant de 0,9 million \$. Ces diminutions ont été partiellement compensées par l'augmentation des coûts de main-d'œuvre affectés à la technologie d'un montant de 1,4 million \$, par la hausse des frais de licences de 0,5 million \$ et par l'augmentation des frais professionnels au montant de 0,3 million \$.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

En fonction des éléments mentionnés ci-dessus, le résultat d'exploitation a atteint 13,3 millions \$ au cours de l'exercice 2019, comparativement à 14,9 millions \$ durant l'exercice 2018.

EFFET DE CHANGE

La Société a réalisé un gain de change sur les actifs libellés en dollars américains de 0,5 million \$ au cours de l'exercice 2019 suite à la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, comparativement à une perte de change de 0,6 million \$ au cours de l'exercice 2018.

FRAIS FINANCIERS

Les frais financiers se sont élevés à 1,2 million \$ au cours de l'exercice 2019 comparativement à 1,1 million \$ au cours de l'exercice 2018. Ils se composent principalement de frais d'intérêts et de commission d'attente sur la dette à long terme, ainsi que de l'amortissement des frais de financement reportés.

CHARGE D'IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2019, le recouvrement d'impôts sur le résultat s'est établi à 8,3 millions \$, ce qui correspond à un taux d'imposition effectif de 24,6 % comparativement à un taux statutaire de 26,68 %. Au cours de l'exercice 2018, le taux d'imposition effectif était de 44,8 %.

Puisque la charge d'impôts est en situation de recouvrement, le taux d'impôt effectif de 24,6% correspond à une hausse par rapport au taux statutaire de 26,68%. Cette hausse est principalement due au fait que certaines charges comptabilisées ne sont pas déductibles pour fins fiscales, notamment une portion de la charge de dépréciation des actifs détenus en vue de la vente.

Au cours de l'exercice 2018, l'augmentation significative du taux d'imposition effectif par rapport au taux statutaire est principalement due à la réforme fiscale américaine annoncée le 22 décembre 2017. Cette réforme réduit le taux d'impôt général des sociétés de 35 % à 21 % à compter du 1er janvier 2018. Par conséquent, les actifs d'impôts différés de la Société, majoritairement constitués de pertes fiscales américaines reportées, ont été réduits de 1,4 million \$ afin de refléter cette baisse de taux. De plus, certains ajustements liés à des exercices antérieurs ainsi que certaines dépenses non déductibles pour fins fiscales ont également contribué à l'augmentation du taux effectif.

RÉSULTAT NET

La perte nette de l'exercice 2019 totalise 25,6 millions \$ ((1,73) \$ par action) comparativement à un bénéfice de 7,2 millions \$ (0,48 \$ par action) pour l'exercice 2018. La perte nette de l'exercice 2019 tient compte d'une charge de dépréciation non monétaire de 46,6 millions \$ moins un recouvrement d'impôts reportés de 11,5 millions \$ suite au reclassement, au moindre de la valeur comptable et de la juste valeur diminuée des coûts de sortie, des actifs et passifs de LesPAC, Jobboom et Réseau Contact à titre de groupes d'actifs et passifs détenus en vue de la vente.

RÉSULTAT DU QUATRIÈME TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 MARS 2019 « QUATRIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2019 »

<i>En milliers de dollars canadiens, excepté pour les montants relatifs au résultat par action. (non audités)</i>	Trois mois terminés les 31 mars	
	2019 \$	2018 \$
REVENUS	20 809	20 479
MARGE BRUTE	15 277	15 884
CHARGES D'EXPLOITATION		
Frais généraux et frais d'administration	4 218	2 825
Frais de vente et de commercialisation	4 765	4 284
Technologie	4 496	5 348
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	13 479	12 457
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 798	3 427
Perte de valeur sur dépréciation d'actifs	(46 581)	-
Autres revenus (charges), montant net	(352)	7
Frais financiers	(334)	(282)
Quote-part dans une coentreprise	-	57
Recouvrement (charge) d'impôts sur le résultat	11 327	(1 110)
RÉSULTAT NET	(34 142)	2 099
RÉSULTAT NET avant perte de valeur sur dépréciation d'actifs	958	2 099
BAlIA AJUSTÉ (voir le rapprochement du BAlIA ajusté et du résultat net)	3 509	5 620
RÉSULTAT NET PAR ACTION – DE BASE ET DILUÉ	(2,30)	0,14
RÉSULTAT NET AJUSTÉ PAR ACTION – DE BASE ET DILUÉ	0,06	0,14
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)		
De base et dilué	14 849	14 849

RAPPROCHEMENT DU BAIIA AJUSTÉ ET DU RÉSULTAT NET

Trois mois terminés les 31 mars

*En milliers de dollars canadiens
(Non audités)*

2019	2018
\$	\$

RÉSULTAT NET	(34 142)	2 099
Perte de valeur sur dépréciation d'actifs	46 581	-
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat	(11 327)	1 110
Amortissement d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	928	864
Amortissement des actifs incorporels d'acquisition	817	1 304
Amortissement des frais de financement reportés	10	10
Amortissement de l'avantage incitatif reporté	(34)	(33)
Perte (gain) de change	352	(437)
Intérêts sur la dette à long terme et intérêts au titre d'un règlement fiscal, montant net	324	704
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	-	(1)
BAIIA AJUSTÉ	3 509	5 620

REVENUS

Les revenus pour le quatrième trimestre de l'exercice 2019 ont atteint 20,8 millions \$, en hausse de 1,6 % ou 0,3 million \$ par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2018. Cette hausse des revenus est principalement expliquée par les éléments suivants:

- Hausse des revenus provenant de Orchestra d'un montant de 0,9 million \$, dont 0,3 million \$ sous forme de revenus de droits d'utilisation et un montant de 0,6 million \$ sous forme de revenus de services professionnels;
- Augmentation des revenus de InterTrade de 0,2 million \$ principalement reliée à une augmentation du volume de transactions sur le réseau à valeur ajoutée « VAN »;
- Augmentation des revenus de BidNet de 0,1 million \$ principalement attribuable à un revenu moyen par clients plus élevé en raison de l'offre de services à valeur ajoutée;
- Augmentation des revenus de 0,2 million \$ attribuable à la hausse de la moyenne des taux de change effectifs sur les contrats de change et de la variation des taux de change du marché du dollar US en comparaison au dollar CA;
- Diminution des revenus de Jobboom de 0,3 million \$ au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2019 en raison d'ajustements de prix reflétant les conditions du marché dans les revenus de recrutement ainsi qu'en raison de la baisse du nombre de clients utilisant cette plateforme;
- Baisse des revenus au sein de LesPAC au montant de 0,2 million \$ principalement en raison de la baisse provenant des revenus publicitaires;
- Diminution des revenus de MERX de 0,1 million \$. Les services rendus reliés aux activités principales sont demeurés stables au cours du trimestre, par contre, le non-renouvellement d'une entente contractuelle pour des services rendus reliés à des activités secondaires a fait en sorte de diminuer les revenus de cette plateforme;
- Baisse des revenus Réseau Contact pour un montant total de 0,1 million \$ principalement due à la baisse du nombre d'utilisateurs au sein de cette plateforme;

- Diminution des revenus au sein de Carrus au montant de 0,1 million \$ en raison de la baisse des revenus de services professionnels;

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2019, les revenus libellés en dollars canadiens ont représenté 57 % des revenus totaux comparativement à 60 % au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2018.

COÛT DES SERVICES

Le coût des services a totalisé 5,5 millions \$ durant le quatrième trimestre de l'exercice 2019, comparativement à 4,6 millions \$ au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2018. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse des coûts liés à la main d'œuvre pour un montant de 0,5 million \$, à la hausse des frais professionnels pour un montant de 0,3 million \$ ainsi qu'aux frais d'hébergement pour un montant total 0,1 million.

MARGE BRUTE

En fonction des éléments mentionnés ci-dessus, la marge brute du quatrième trimestre de l'exercice 2019 a atteint 73,4 % comparativement à 77,6 % au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2018.

CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation du quatrième trimestre de l'exercice 2019 ont totalisé 13,5 millions \$, comparativement à 12,5 millions \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2018. Les variations au niveau des charges d'exploitation s'expliquent de la façon suivante :

- Les frais généraux et frais d'administration ont totalisé 4,2 millions \$ durant le quatrième trimestre de l'exercice 2019, comparativement à 2,8 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice 2018. Cette augmentation est principalement attribuable à des coûts de main-d'œuvre plus élevés au montant de 0,9 million \$ dont un montant de 0,7 million \$ sous forme d'indemnités de départ et à la hausse des frais de services professionnels non récurrents au montant de 0,5 million \$.
- Les frais de vente et de commercialisation ont totalisé 4,8 millions \$ durant le quatrième trimestre de l'exercice 2019, comparativement à 4,3 millions \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2018. Cette augmentation est attribuable à l'augmentation des frais de campagnes promotionnelles d'un montant de 0,4 million \$ et des coûts de main-d'œuvre au montant de 0,1 million \$.
- Les frais liés à la technologie ont totalisé 4,5 millions \$ durant le quatrième trimestre de l'exercice 2019, comparativement à 5,3 millions \$ au cours de la période correspondante de l'exercice 2018. Cette diminution est principalement liée à l'enregistrement de crédits d'impôts additionnels et de logiciels et site web développés à l'interne capitalisés, pour un montant additionnel de 0,6 million \$ ainsi qu'à une charge d'amortissement moindre de 0,4 million \$ sur actifs incorporels acquis.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

En fonction des éléments mentionnés ci-dessus, le résultat d'exploitation a atteint 1,8 million \$ au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2019, comparativement à 3,4 millions \$ durant le quatrième trimestre de l'exercice 2018.

EFFET DE CHANGE

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2019, la Société a réalisé une perte de change sur les actifs libellés en dollars américains de 0,4 million \$ comparativement à un gain de change de 0,4 million \$ pour la période correspondante de l'exercice 2018.

FRAIS FINANCIERS

Les frais financiers se sont élevés à 0,3 million \$ au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2019 ainsi que pour la période correspondante de l'exercice 2018. Ils se composent principalement de frais d'intérêts et de commission d'attente sur la dette à long terme, ainsi que de l'amortissement des frais de financement reportés.

CHARGE D'IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2018, le recouvrement d'impôts sur le résultat s'est établi à 11,3 millions \$, ce qui correspond à un taux d'imposition effectif de 24,9 % comparativement à un taux statutaire de 26,68 %.

Puisque la charge d'impôts est en situation de recouvrement, le taux d'impôt effectif de 24,9% correspond à une hausse par rapport au taux statutaire de 26,68%. Cette hausse est principalement due au fait que certaines charges comptabilisées ne sont pas déductibles pour fins fiscales, notamment une portion de la charge de dépréciation d'actifs détenus en vue de la vente.

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2018, l'augmentation du taux d'imposition effectif par rapport au taux statutaire est principalement due à certains ajustements reliés à des exercices antérieurs ainsi qu'à certaines dépenses non déductibles pour fins fiscales tous deux enregistrés au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2018.

RÉSULTAT NET

Compte tenu des éléments ci-dessus, la perte nette du quatrième trimestre de l'exercice 2019 totalise 34,1 millions \$ ((2,30) \$ par action) comparativement à bénéfice 2,1 millions \$ (0,14 \$ par action) au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2018. La perte nette du quatrième trimestre de l'exercice 2019 tient compte d'une charge de dépréciation non monétaire de 46,6 millions \$ ainsi qu'un recouvrement d'impôts reportés de 11,5 millions \$ lors du reclassement des actifs et passifs des groupes d'actifs à titre d'actifs et passifs détenus en vue de la vente.

PERFORMANCE TRIMESTRIELLE

Les informations financières sélectionnées des huit plus récents trimestres terminés le ou avant le 31 mars 2019 sont présentées ci-après :

	Exercice 2019				Exercice 2018			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
	31 mars 2019	31 déc. 2018	30 sept. 2018	30 juin 2018	31 mars 2018	31 déc. 2017	30 sept. 2017	30 juin 2017
<i>Non audités par les auditeurs indépendants.</i>	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus	20 809	20 884	20 261	21 128	20 479	20 456	20 031	19 971
Résultat d'exploitation	1 798	3 426	4 831	3 224	3 427	3 794	3 528	4 175
Résultat net	(34 142)	2 891	3 178	2 432	2 099	952	1 710	2 416
Résultat net ajusté	958	2 891	3 178	2 432	2 099	2 309	1 710	2 416
Résultat par action de base et dilué	(2,30)	0,19	0,21	0,16	0,14	0,06	0,11	0,16
Résultat ajusté par action de base et dilué	0,06	0,19	0,21	0,16	0,14	0,15	0,11	0,16
Actions en circulation moyen pondéré	14 849	14 849	14 849	14 849	14 849	14 849	14 886	14 895
BAIIA ajusté	3 509	5 291	6 616	5 256	5 620	6 085	5 522	6 145
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	5 039	2 574	2 743	2 353	7 100	6 580	2 079	2 154

En milliers de dollars canadiens, excepté pour les montants relatifs aux résultats par action.

TRIMESTRES DE L'EXERCICE 2019

- Quatrième trimestre terminé le 31 mars 2019 : En comparant avec le troisième trimestre de l'exercice 2019 terminé le 31 décembre 2018, les revenus ont légèrement diminué de 0,1 million \$ principalement en raison de la baisse des revenus au sein de ASC au montant de 0,2 million \$ et de la diminution des revenus au sein de Broker Forum et de LesPAC pour un montant de 0,1 million \$ chacun. Ces baisses ont été partiellement compensées par une hausse des revenus de MERX et de Orchestra pour un montant combiné de 0,2 million \$.

Toujours en comparaison avec le troisième trimestre de l'exercice 2019, le BAIIA ajusté a diminué de 1,8 million \$ dont un montant de 1,2 million \$ en frais non récurrents composés de salaires et primes de départ d'un montant de 0,9 millions \$ ainsi que des services professionnels pour un montant de 0,3 million \$. De plus, les frais de campagnes publicitaires étaient de 0,6 million \$ plus élevés en lien avec les campagnes publicitaires saisonnières au sein de certaines filiales.

En tenant compte des éléments mentionnés ci-dessus, le résultat d'exploitation a totalisé 1,8 million \$ en ligne avec la diminution du BAIIA ajusté pour le trimestre.

Le résultat net pour le quatrième trimestre de l'exercice 2019 totalise (34,1) millions \$ car celui-ci inclut une charge de dépréciation de 46,6 millions \$ ainsi qu'un recouvrement d'impôt de 11,5 millions reliés au reclassement des actifs et passifs des groupes d'actifs à titre d'actifs et passifs détenus en vue de la vente.

- Troisième trimestre terminé le 31 décembre 2018 : En comparaison avec le deuxième trimestre de l'exercice 2019 terminé le 30 septembre 2018, les revenus ont augmenté de 0,6 million \$ principalement en raison de la hausse des revenus de Orchestra d'un montant de 0,6 million \$ et de l'augmentation

des revenus au sein de ASC et de Carrus pour un montant de 0,1 million \$ chacun. Ces hausses ont été partiellement réduites par une diminution des revenus au sein de MERX et LesPAC pour un montant total de 0,1 million \$ alors que les revenus de l'ensemble des autres filiales sont demeurés stables par rapport au trimestre précédent.

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2019, le BAIIA ajusté a diminué de 1,3 million \$ principalement en raison d'une hausse des coûts de salaires et charges sociales pour un montant de 1,0 million \$ ainsi qu'en raison d'une hausse des frais de services professionnels au montant de 0,6 million \$ (incluant une portion non récurrente au montant de 0,2 million\$).

En tenant compte des éléments mentionnés ci-dessus, le résultat d'exploitation a totalisé 3,4 millions \$ en ligne avec la diminution du BAIIA ajusté pour le trimestre.

Le résultat net du troisième trimestre a totalisé 2,9 millions \$ comparativement à 3,2 millions \$ au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2019. Le résultat net inclut un gain de change d'un montant de 0,8 million \$ comparativement à une perte de change de 0,3 million \$ au deuxième trimestre de l'exercice 2019.

- Deuxième trimestre terminé le 30 septembre 2018 : En comparaison avec le premier trimestre de l'exercice 2019 terminé le 30 juin 2018, les revenus ont diminué de 0,9 million \$ principalement en raison de la baisse des revenus de Jobboom et LesPAC, dont une portion est saisonnière, pour un montant total de 0,6 million \$ et par une baisse des revenus de MERX et Polygon pour un montant total de 0,3 million \$. Ces baisses ont été partiellement compensées par une hausse des revenus de Orchestra d'un montant de 0,2 million \$. De plus, la variation des taux de change du marché du dollar US en comparaison au dollar CA a représenté une baisse des revenus de 0,1 million \$.

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2019, malgré la diminution des revenus, le BAIIA ajusté a augmenté de 1,4 million \$ principalement en raison de charges d'exploitation moins élevées. Cette diminution des charges d'exploitation est principalement attribuable à une baisse des coûts de salaires et charges sociales pour un montant de 1,0 million \$ ainsi qu'à une réduction des frais de campagnes publicitaires pour un montant de 0,8 million \$. De plus, la société a enregistré des crédits d'impôts additionnels ainsi que des logiciels développés à l'interne et capitalisés pour un montant total de 0,6 million \$.

En tenant compte des éléments mentionnés ci-dessus, ainsi que d'une charge d'amortissement moindre de 0,2 million \$, le résultat d'exploitation a progressé de 1,6 million \$ au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2019 pour atteindre 4,8 millions \$.

Le résultat net a progressé de 0,7 million \$ pour atteindre 3,2 millions \$, par rapport au premier trimestre de l'exercice 2019. Le résultat net du deuxième trimestre de l'exercice 2019 tient compte d'une perte de change sur les actifs libellés en dollars américains de 0,3 million \$ comparativement à un gain de change de 0,3 million \$ au cours du premier trimestre de l'exercice 2019. De plus, le résultat net du deuxième trimestre de l'exercice 2019 inclut une charge d'impôts additionnelle de 0,3 million \$ en lien avec la hausse du résultat d'exploitation.

- Premier trimestre terminé le 30 juin 2018 : En comparaison avec le quatrième trimestre de l'exercice 2018 terminé le 31 mars 2018, les revenus ont augmenté de 0,6 million \$ principalement en raison de la croissance des revenus de InterTrade et de MERX pour des montants de 0,3 million \$ et de 0,1 million \$ respectivement, ainsi que par la hausse des revenus au sein de LesPAC pour un montant de 0,2 million \$. Toujours au cours du premier trimestre terminé le 30 juin 2018, les revenus de Orchestra et de Jobboom sont demeurés stables par rapport au trimestre précédent alors que les revenus de ASC ont diminué de 0,1 million \$ principalement dû à revenus non récurrents de services professionnels.

De plus, la variation des taux de change du marché du dollar US en comparaison au dollar CA a généré des revenus additionnels de 0,2 million \$.

Le BAIIA ajusté a diminué principalement en raison de la hausse des frais de campagnes publicitaires d'un montant de 0,5 million \$ ainsi que par des coûts de main-d'œuvre plus élevés totalisant 0,4 million \$. Le résultat d'exploitation a également diminué, mais dans une moindre mesure en tenant compte d'une diminution des charges d'amortissement des actifs intangibles acquis d'un montant de 0,1 million \$.

Le résultat net du premier trimestre a totalisé 2,4 millions \$ comparativement à 2,1 millions \$ au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2018. La variation favorable dans le résultat net provient principalement d'une charge d'impôts inférieure de 0,3 million \$ par rapport au trimestre précédent.

TRIMESTRES DE L'EXERCICE 2018

- Quatrième trimestre terminé le 31 mars 2018 : En comparant avec le troisième trimestre de l'exercice 2018 terminé le 31 décembre 2017, les revenus sont demeurés stables au niveau de 20,5 millions \$. Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2018, les revenus provenant de Orchestra ont totalisé 1,6 million \$, en hausse de 0,4 million \$ (35 %) lorsque comparé au troisième trimestre de l'exercice 2018. Cette hausse de revenus a été annulée par une baisse des revenus publicitaires de 0,3 million \$ au niveau de LesPAC et par une baisse des revenus de Jobboom au montant de 0,1 million \$.

Le BAIIA ajusté et le résultat d'exploitation ont diminué principalement en raison de coûts de main-d'œuvre plus élevés totalisant 0,6 million \$. Cette hausse a été compensée par une baisse des frais de services professionnels de 0,1 million \$ ainsi que par l'augmentation des crédits d'impôt et des logiciels développés à l'interne pour un montant de 0,1 million \$.

Le résultat net du quatrième trimestre a totalisé 2,1 millions \$ comparativement à 1,0 million \$ au cours du troisième trimestre de l'exercice 2018. La variation favorable dans le résultat net provient principalement d'une charge d'impôts non récurrente de 1,4 million \$ (0,09 \$ par action) enregistré au trimestre précédent suite à l'entrée en vigueur le 1 janvier 2018 de la réforme fiscale américaine.

- Troisième trimestre terminé le 31 décembre 2017 : En comparaison avec le deuxième trimestre de l'exercice 2018 terminé le 30 septembre 2017, les revenus ont augmenté en raison de revenus de services professionnels additionnels de 0,2 million \$ de Carrus, d'une hausse des revenus publicitaires provenant de LesPAC au montant de 0,1 million \$ et de 0,1 million \$ lié à la variation des taux de change du marché du \$ US en comparaison au \$ CA.

Le BAIIA ajusté a augmenté en lien avec la hausse des revenus et également en raison de la diminution des indemnités de fin de contrat de travail d'un montant de 0,8 million \$ comparativement au montant enregistré au deuxième trimestre de l'exercice 2018. Cette augmentation du BAIIA ajusté a été réduite en partie par des frais de campagnes publicitaires et des frais en main d'œuvre et charges sociales plus élevés.

En tenant compte des éléments mentionnés ci-dessus, le résultat d'exploitation a totalisé 3,8 millions \$ en ligne avec l'augmentation du BAIIA ajusté pour le trimestre.

Le résultat net du troisième trimestre de l'exercice 2018 tient compte d'une charge d'impôts non récurrente de 1,4 million \$ (0,09 \$ par action) suite à l'entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018 de la réforme fiscale américaine annoncée le 22 décembre 2017.

- Deuxième trimestre terminé le 30 septembre 2017 : En comparaison avec le premier trimestre de l'exercice 2018 terminé le 30 juin 2017, l'ajout des revenus de Orckestra d'un montant de 1,0 million \$ a été annulé par des revenus à la baisse de Jobboom d'un montant de 0,3 million \$, des revenus de services professionnels moindres pour ASC et InterTrade d'un montant total de 0,3 million. De plus, la variation des taux de change du marché du dollar US en comparaison au dollar CA a représenté une baisse des revenus de 0,2 million \$.

Au cours du deuxième trimestre, le BAIIA ajusté a diminué principalement en raison de l'ajout des activités déficitaires de Orckestra pour un montant de 1,0 million \$, incluant un montant total de 0,4 million \$ d'indemnités de fin de contrat de travail et d'incitatifs de rétention. Des indemnités supplémentaires de fin de contrat de travail d'un montant de 0,6 million \$ non reliés à Orckestra ont également été versées au cours du deuxième trimestre terminé le 30 septembre 2017. Ces éléments ont été partiellement compensés par la diminution des frais de campagne publicitaire ainsi que par la diminution des salaires et des charges sociales.

En tenant compte des éléments mentionnés ci-dessus, le résultat d'exploitation a totalisé 3,5 millions \$ en ligne avec la diminution du BAIIA ajusté pour le trimestre.

Le résultat net du deuxième trimestre 2018 a également diminué en raison d'une variation de change défavorable sur les actifs libellés en dollars américains d'un montant de 0,7 million \$ par rapport au premier trimestre de l'exercice 2018.

- Premier trimestre terminé le 30 juin 2017 : En comparaison avec le quatrième trimestre de l'exercice 2017 terminé le 31 mars 2017, les revenus sont demeurés stables au montant de 20,0 millions \$. La variation des revenus est principalement expliquée par l'augmentation des revenus de InterTrade, ASC et Polygon d'un montant de 0,1 million \$ chacun, ainsi que l'ajout des revenus de Orckestra également d'un montant de 0,1 million \$. Ces augmentations ont été annulées par la baisse des revenus de LesPAC d'un montant de 0,3 million \$. Cette baisse des revenus de LesPAC est attribuable à la baisse des revenus publicitaires de 0,4 million \$, partiellement compensée par la hausse des revenus de publication d'annonces pour un montant de 0,1 million \$.

Le BAIIA ajusté et le résultat d'exploitation ont diminué principalement en raison de la comptabilisation de frais professionnels reliés à l'acquisition de Orckestra au montant de 0,3 million \$ et de la hausse des frais de campagnes publicitaires de 0,3 million \$, en partie compensé par des charges salariales moindres de 0,2 million \$ et des commissions moins élevées de 0,2 million \$, en lien avec des revenus publicitaires à la baisse.

En lien avec la baisse du résultat d'exploitation, le résultat net du premier trimestre de l'exercice 2018 a également diminué en raison d'une variation de change défavorable sur les actifs libellés en dollars américains d'un montant de 0,3 million \$. De plus, la Société a enregistré une charge d'impôts additionnelle reliée au fait que certaines pertes de change sont non déductibles et au fait que les impacts de la diminution du taux d'impôt corporatif du Québec, ainsi que ceux des ajustements favorables d'impôts des exercices antérieurs, ont été reflétés en totalité au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2017.

LIQUIDITÉS ET RESSOURCES FINANCIÈRES

De façon générale, la Société finance ses opérations, dépenses en capital, rachats d'actions ordinaires, dividendes et acquisitions d'entreprises à même les fonds générés par ses opérations et liquidités en main.

Au besoin, la Société peut également utiliser des fonds sur la partie inutilisée de sa facilité de crédit (voir « Activités de Financement - Convention de crédit ») ou émettre de nouvelles actions pour financer ses besoins additionnels en liquidités générales ainsi que pour des acquisitions d'entreprises.

Au 31 mars 2019, la Société disposait de trésorerie et équivalents de trésorerie de 13,3 millions \$ ainsi que d'un montant de 55,0 millions \$ disponible sur sa facilité de crédit de 80,0 millions \$, sujet au respect des ratios financiers.

ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	Exercices terminés les 31 mars	
	2019 \$	2018 \$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles avant la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	15 290	18 522
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	(2 581)	(609)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	12 709	17 913

Pour l'exercice 2019, les flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles se sont élevés à 12,7 millions \$, comparativement à 17,9 millions \$ pour l'exercice 2018. La baisse des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles est principalement due à la baisse du résultat net ainsi qu'à un montant de 1,6 million \$ en crédits d'impôt encaissés après le 31 mars 2019 comparativement à l'exercice précédent.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	Exercices terminés les 31 mars	
	2019 \$	2018 \$
Acquisition d'entreprise	-	(1 534)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(823)	(851)
Distribution provenant d'une coentreprise	436	-
Acquisition d'actifs incorporels	(3 973)	(2 828)
Produit sur disposition d'immobilisations corporelles	-	13
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(4 360)	(5 200)

Les flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement se sont élevés à 4,4 millions \$ pour l'exercice 2019 comparativement à 5,2 millions \$ au cours de l'exercice 2018.

Au cours de l'exercice 2019, la Société a procédé à l'acquisition d'immobilisations corporelles pour un montant de 0,8 million \$ comparativement à 0,9 million \$ au cours de l'exercice 2018. Les acquisitions d'actifs incorporels pour l'exercice 2019 sont composées d'un montant de 3,9 millions \$ lié à la comptabilisation de logiciels développés à l'interne comparativement à 2,4 millions \$ au cours de l'exercice 2018. La Société a également fait l'acquisition de logiciels externes pour un montant de 0,1 million \$ au cours de l'exercice 2019 comparativement à 0,4 million \$ au cours de l'exercice 2018.

La distribution provenant de la coentreprise Société d'investissement M-S, S.E.C. « GWS » est liée à la liquidation des sommes résiduelles suivant la cessation des activités de cette dernière au cours du premier semestre de l'exercice 2019.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	Exercices terminés les 31 mars	
	2019	2018
	\$	\$
Remboursement de la dette à long terme	(3 201)	(3 395)
Rachat de capital-actions pour annulation	-	(625)
Dividendes en espèces versés sur actions ordinaires	(5 939)	(5 953)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(9 140)	(9 973)

Pour l'exercice 2019, les flux de trésorerie utilisés pour les activités de financement ont été de 9,1 millions \$, comparativement à 10,0 millions \$ utilisés au cours de l'exercice 2018.

Durant l'exercice 2019, la Société a remboursé un montant de 3,2 millions de sa facilité de crédit comparativement à 3,4 millions durant l'exercice 2018. Au cours de l'exercice 2019, la Société n'a pas effectué de rachat d'actions en vertu de l'offre publique d'achat alors que 46 100 actions ont été rachetées au cours de l'exercice 2018 pour un montant de 0,6 million \$.

Le montant versé en dividendes par la Société soit 0,40 \$ par action par année est demeuré inchangé pour chacune des périodes terminées les 31 mars 2019 et 2018. La légère baisse au niveau des dividendes versés étant due à un nombre moins élevé d'actions en circulation à la suite des rachats d'action effectués par la Société.

CONVENTION DE CRÉDIT

Le 18 décembre 2015, la Société a renouvelé sa convention de crédit, qui avait été conclue préalablement le 10 novembre 2011, (la « Convention de crédit ») auprès de trois institutions financières canadiennes en vertu de laquelle les prêteurs ont mis à la disposition de la Société une facilité de crédit renouvelable garantie de cinq ans de 80,0 millions \$ (80,0 millions \$ au 31 mars 2018) (la « Facilité de crédit ») et un prêt accordéon de 40,0 millions \$ (40,0 millions \$ au 31 mars 2018) lequel est sujet à l'approbation des prêteurs.

La Facilité de crédit expire le 18 décembre 2020 et tout montant impayé est dû en totalité à l'échéance. Tous les montants en vertu de la Convention de crédit sont remboursables avant échéance sans pénalités.

Au 31 mars 2019, la Société utilisait un montant de 25,0 millions \$ de la Facilité de crédit.

La Facilité de crédit porte intérêt à un taux fondé soit, sur le taux préférentiel canadien, sur le taux CDOR ou sur le taux des acceptations bancaires plus une marge applicable dans chacun des cas. Cette marge varie en fonction du ratio de dette totale par rapport au BAIIA tel que défini dans la Convention de crédit. Au 31 mars 2019, le taux en vigueur était de 1,97 % et la marge applicable était de 1,45 %. De plus, la portion non utilisée de la Facilité de crédit porte intérêt à 0,29 % à titre de commission d'attente.

Toutes les obligations quant à la Convention de crédit sont garanties par une sûreté (hypothèque) de premier rang sur substantiellement tous les actifs, corporels et incorporels, présents et futurs, de la Société.

La Convention de crédit contient certains engagements et certains cas de défaut d'usage pour des emprunts de cette nature, y compris certaines limitations concernant les investissements et acquisitions, les dépenses en capital et les distributions. La Convention de crédit est également assortie de clauses restrictives qui exigent le maintien

de certains ratios financiers. Au 31 mars 2019, la Société respectait les ratios financiers prescrits en vertu de ces clauses restrictives.

SITUATION FINANCIÈRE

Dans son ensemble, la Société présente une situation financière saine et est en mesure de faire face à ses obligations financières. Au 31 mars 2019, la Société disposait de trésorerie et équivalents de trésorerie de 13,3 millions \$ ainsi que d'un montant de 55,0 millions \$ disponible sur sa Facilité de crédit de 80,0 millions \$. À cette même date, l'actif total de la Société totalise 168,9 millions \$ comparativement à 209,7 millions \$ au 31 mars 2018.

DONNÉES TIRÉES DE L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Exercices terminés les 31 mars

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	2019	2018
	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13 339	13 187
Trésorerie détenue pour le bénéfice de tierces parties	826	1 374
Comptes débiteurs	7 282	8 676
Crédits d'impôt à recevoir	4 964	2 331
Charges payées d'avance et dépôts	2 417	2 293
Actifs détenus en vue de la vente	28 805	-
Actifs incorporels	6 264	5 708
Actifs incorporels d'acquisition	7 344	61 301
Goodwill	90 149	107 047
Comptes créditeurs et charges à payer	10 927	10 440
Revenus différés	14 727	17 958
Passifs détenus en vue de la vente	4 132	-
Dette à long terme	24 935	28 096
Capitaux propres	100 704	132 553

Les principales variations de l'état de la situation financière de la Société entre les 31 mars 2019 et 2018 sont expliquées de la façon suivante :

- Les comptes débiteurs s'élevaient à 7,3 millions \$ au 31 mars 2019, ce qui représente une diminution de 1,4 million \$ par rapport au 31 mars 2018. Cette diminution est principalement attribuable au reclassement des comptes débiteurs reliés aux actifs maintenant détenus en vue de la vente pour un montant au montant de 1,7 million;
- Les crédits d'impôt à recevoir totalisaient 5,0 millions \$ au 31 mars 2019 comparativement à 2,3 millions \$ au 31 mars 2018. Cette augmentation est reliée aux crédits d'impôts de l'exercice 2018 n'ayant pas encore été encaissés en date du 31 mars 2019 et à l'inscription de crédits additionnels;
- Les actifs détenus en vue de la vente totalisaient 28,8 millions \$ et les passifs détenus en vue de la vente totalisaient 4,1 millions au 31 mars 2019. La composition de ces montants est expliquée à la note 11 des états financiers annuels consolidés et est constituée principalement d'actifs intangibles d'acquisition au montant de 21,0 millions \$;
- Le total des actifs incorporels au 31 mars 2019 totalisait 6,3 millions \$, en hausse de 0,6 million \$ par rapport au 31 mars 2018. Cette hausse résulte principalement de la comptabilisation de logiciels développés à l'interne au cours de l'exercice 2019;

- Le total des actifs incorporels d'acquisition au 31 mars 2019 totalisait 7,3 millions \$, en baisse de 54,0 millions \$ par rapport au 31 mars 2018. Cette baisse résulte du reclassement à titre d'actifs détenus en vue de la vente d'un montant de 21,0 millions \$ et de la charge de dépréciation non monétaire d'un montant de 29,0 millions \$. De plus, un montant d'amortissement de 3,9 millions a été enregistré au cours de l'exercice financier 2019;
- Le total du Goodwill au 31 mars 2019 totalisait 90,1 millions \$, en baisse de 16,9 millions \$ principalement en raison de la dépréciation d'une portion du Goodwill découlant du reclassement de certains actifs en tant qu'actifs détenus en vue de la vente;
- Les comptes créditeurs et charges à payer s'élèvent à 10,9 millions \$ au 31 mars 2019 comparativement à 10,4 millions \$ au 31 mars 2018. Cette augmentation est principalement attribuable aux frais professionnels non récurrents encourus lors de l'exercice 2019 mais n'ayant pas été encore décaissés au 31 mars 2019;
- Les capitaux propres totalisent 100,7 millions \$ au 31 mars 2019 comparativement à 132,6 millions \$ au 31 mars 2018. La variation des capitaux propres est expliquée par la soustraction du résultat global de 25,9 millions \$ réalisé au cours de l'exercice 2019, moins les dividendes déclarés de 5,9 millions \$.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Les remboursements de capital requis sur la dette à long terme et les engagements reliés à des contrats de location simple pour les prochains exercices sont les suivants :

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	Total	2019	2020	2022	2024 et
	\$	\$	2021	2023	suivants
	\$	\$	\$	\$	\$
Dette à long terme	25 004	-	25 004	-	-
Location simple	7 935	2 094	3 112	2 031	698
Total des obligations contractuelles	32 939	2 094	28 116	2 031	698

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à certains risques financiers. La Société ne détient pas d'instruments financiers à des fins spéculatives, mais seulement aux fins de réduction de la volatilité de ses résultats face à ces risques. La nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers et la gestion connexe de ces risques sont décrites à la note 27 des états financiers consolidés audités de la Société au 31 mars 2019.

Le programme de couverture en place permettra à la Société d'obtenir un taux de change moyen (\$CA/\$US) de 1,2942 sur des contrats de change à terme d'un montant de 12,0 millions \$ US détenus au 31 mars 2019 qui viendront à échéance au cours des exercices 2020 et 2021. Au 31 mars 2018, la Société détenait des contrats de change d'une valeur de 11,5 millions \$ US à un taux moyen de 1,2789.

Durant l'exercice terminé le 31 mars 2019, il n'est survenu aucune modification importante à la nature des risques découlant des instruments financiers, de la gestion connexe des risques et de la classification des instruments financiers. De plus, il n'y a pas eu de changement à la méthodologie utilisée pour déterminer la juste valeur des instruments financiers mesurés à la juste valeur à l'état de la situation financière consolidé de la Société.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

En date du 29 mai 2018, le conseil d'administration de Société d'investissement M-S, S.E.C. « GWS », une coentreprise détenue à 50 % par la Société, a voté une résolution unanime afin de dissoudre et liquider GWS. La dissolution ainsi que la distribution des sommes résiduelles aux coentrepreneurs ont été effectuées le 27 juillet 2018. Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2019, la Société a reçu un montant de 435 577 \$ en tant que distribution provenant de GWS.

Au cours de l'exercice 2019, la Société a enregistré des revenus de néant (1,6 million \$ au 31 mars 2018) provenant de transactions effectuées avec GWS. De plus, la Société a refacturé à GWS des charges d'exploitation pour un montant de 2 743 \$ au cours de l'exercice 2019 comparativement à 0,2 million \$ au cours de l'exercice 2018. Ces recharges ont été présentées à l'encontre des charges d'exploitation à l'état consolidé intermédiaire résumé du résultat. Au 31 mars 2019, les comptes débiteurs de la Société relativement à GWS sont de néant (69 627 \$ au 31 mars 2018).

Les transactions ont eu lieu dans le cours normal des activités et ont été mesurées au montant de la contrepartie convenue par les parties.

RISQUES ET INCERTITUDES

La Société est confiante sur ses perspectives à long terme. Cependant, afin d'assurer la réalisation de sa stratégie et de ses objectifs de croissance, la Société souhaite diminuer les risques et incertitudes créés par des situations potentiellement défavorables dans son secteur de l'industrie ou sur ses liquidités. Les risques auxquels s'expose la Société sont d'ordre technologique, opérationnel ou financier ou sont inhérents à ses activités ou à ses stratégies d'acquisition.

RÉTENTION DES CLIENTS

Nous sommes tributaires de notre clientèle quant à une tranche importante de nos produits d'exploitation. Si nos clients ne renouvellent pas leurs contrats ou n'achètent pas des services supplémentaires, nos produits d'exploitation pourraient alors diminuer et nos résultats d'exploitation pourraient s'en trouver compromis. Parmi les facteurs pouvant influencer sur la résiliation de contrats, on compte l'évolution de la situation financière de nos clients, l'insatisfaction éprouvée à l'égard de nos produits ou services, le fait que nous retirons ou ne prenons plus en charge nos produits et services existants, le fait que nos clients choisissent ou établissent d'autres technologies pour nous remplacer, et l'évolution des activités de nos clients qui pourraient ne plus avoir besoin de faire appel à nos services, ou d'autres raisons. Par ailleurs, nos clients pourraient retarder ou cesser les mises en œuvre ou l'utilisation de nos services ou encore hésiter à faire la migration vers de nouveaux services. Ces clients ne généreront pas les produits d'exploitation prévus dans les délais espérés, si tant est qu'ils en génèrent, et pourraient être moins enclins à investir dans d'autres services ou produits de notre entreprise à l'avenir.

ACQUISITIONS

Notre stratégie de croissance comprend la réalisation d'acquisitions principalement dans le secteur des technologies de l'information. Rien ne garantit que nous trouverons des sociétés intéressantes à acquérir dans ce secteur ou que nous aurons les ressources nécessaires pour réaliser toute acquisition. Nous pourrions également considérer la réalisation d'acquisitions dans d'autres secteurs prometteurs de l'économie, si celles-ci sont susceptibles d'accroître notre valeur. Les acquisitions comportent un certain nombre de risques, notamment ceux-ci : détournement de l'attention de la direction des activités actuelles; perturbation de la poursuite de nos activités; manque d'expertise de la direction dans le secteur d'activités de l'entreprise acquise; difficultés relatives à l'intégration et au maintien de la totalité ou d'une partie de l'entreprise acquise, de ses clients et de son personnel; prise en charge des passifs divulgués ou non divulgués; prise en considération de lois, de coutumes et de pratiques

non familières dans des territoires étrangers; et efficacité des contrôles et des procédures internes de l'entreprise acquise. L'incidence individuelle ou combinée de ces risques pourrait avoir un effet défavorable important sur notre entreprise. De plus, le paiement d'une acquisition peut se traduire par l'épuisement de notre trésorerie. En outre, il existe un risque que nos hypothèses d'évaluation, nos prévisions en matière de fidélisation des clients et nos modèles relatifs à l'acquisition d'un produit ou d'une entreprise soient erronés ou inappropriés en raison de circonstances prévues ou non faisant en sorte que nous surévaluons la cible d'acquisition. Il existe également un risque que les avantages prévus d'une acquisition ne se concrétisent pas comme prévu ou dans la période ou dans la mesure espérée.

RÉPONSE À L'ÉVOLUTION RAPIDE DU SECTEUR

Nous exerçons nos activités sur des marchés qui se caractérisent par une évolution technologique constante, des changements de normes sectorielles, les besoins changeants des clients, le lancement fréquent de nouveaux produits et services et des cycles de vie abrégés des produits. Notre succès dépendra en grande partie de l'efficacité avec laquelle nous parvenons à prévoir l'évolution des normes sectorielles et à y réagir, et à lancer sur le marché et à mettre à niveau de nouveaux produits, services et technologies et à mettre à niveau des produits et services existants. Nous pourrions être exposés à d'autres risques financiers en concevant de nouveaux produits, services et technologies, et en les mettant à jour pour demeurer concurrentiels. De nouvelles technologies, par exemple, peuvent rapidement devenir désuètes ou nécessiter l'apport de capitaux plus importants que ce qui était prévu. Le développement pourrait être retardé pour des raisons indépendantes de notre volonté. De plus, des investissements importants doivent habituellement être faits avant que de nouvelles technologies ne deviennent commercialement viables. Rien ne garantit que nous parviendrons à concevoir, à implanter et à commercialiser de nouvelles technologies, de nouveaux produits ou services ou des améliorations dans un délai raisonnable, ni qu'il y aura un marché pour ceux-ci. Les nouveaux produits et services qui ont recours à des technologies nouvelles ou en cours d'évolution pourraient rendre nos produits et services actuels invendables ou entraîner une chute de leurs prix.

CONCURRENCE

Le marché des affaires électroniques est intensément compétitif et nous devons affronter plusieurs concurrents ayant d'importantes ressources financières, marketing, humaines et technologiques. De nouveaux concurrents peuvent aussi surgir avec le développement de nouvelles technologies et de nouveaux produits et services. Certains de nos compétiteurs ont des ressources financières nettement supérieures aux nôtres et, dans certains cas, opèrent selon un modèle d'affaires différent du nôtre. Ces concurrents pourraient affecter notre stratégie de prix ou nous amener à modifier notre modèle d'affaires, ce qui pourrait entraîner une baisse de nos revenus et notre bénéfice net. Ils pourraient aussi compromettre notre capacité à fidéliser nos clients et à en attirer de nouveaux.

DÉFAUT DES LOGICIELS OU DÉFAILLANCE DANS LE TRAITEMENT DES TRANSACTIONS

Tout défaut des produits logiciels, qu'ils nous appartiennent ou soient utilisés sous licence, et tout retard de livraison, de même que toute défaillance ou erreur dans le traitement des transactions électroniques pourraient nuire gravement à nos activités, notamment à nos relations avec la clientèle et à nos résultats d'exploitation. Afin d'assurer la bonne marche des activités, nous devons protéger notre matériel informatique et l'information stockée dans nos centres de données contre les dommages éventuels causés par les incendies, les pannes de courant ou de télécommunications, les intrusions, les virus informatiques, les dispositifs nuisibles et les autres dangers similaires. Même si nous avons des systèmes redondants et de réserve pour certains de nos services et produits, ces systèmes pourraient être insuffisants ou pourraient être défectueux et entraîner une interruption de la disponibilité de nos produits ou services pour nos clients. Toute interruption de nos services pourrait nuire à notre réputation et pourrait nous faire perdre des clients ou des produits d'exploitation, ou nous exposer à des litiges, nécessiter du service à la clientèle ou des travaux de réparation qui pourraient comporter des coûts importants et détourner l'attention de la direction de l'exploitation de notre entreprise.

RISQUES POTENTIELS DE L'UTILISATION DE LOGICIELS « D'EXPLOITATION LIBRE »

Comme de nombreuses autres cyber entreprises, nous utilisons des logiciels « d'exploitation libre » afin d'améliorer la fonctionnalité de nos produits et de nos services de manière rapide et économique. Nous faisons face à certains risques inhérents à l'utilisation d'un code d'exploitation libre. Les modalités d'une licence d'exploitation libre peuvent être ambiguës et donner lieu à des obligations imprévues ou incertaines relativement à nos produits et à nos services. Certaines parties de nos technologies pourraient être assujetties aux exigences inhérentes à l'utilisation d'un tel logiciel, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur la vente de nos produits et de nos services qui incorporent le logiciel d'exploitation libre. D'autres formes d'utilisation sous licence de logiciels d'exploitation libre présentent pour nous des risques quant au respect des exigences relatives à la licence. Si nous ne respectons pas les obligations relatives à la licence, nous risquons une poursuite ou la perte de droit d'utilisation d'un code d'exploitation libre. Le fait d'utiliser un code d'exploitation libre peut également nous amener à élaborer et à vendre des produits susceptibles de contrevenir aux droits de propriété intellectuelle de tiers. Nous pourrions avoir du mal à cibler précisément les concepteurs du code d'exploitation libre et à déterminer si ce code comprend des logiciels exclusifs.

RISQUES D'ATTEINTE AUX DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE TIERS

Nous ne pouvons pas avoir la certitude que nos services et nos produits ne portent pas atteinte aux droits de propriété intellectuelle de tiers et il peut arriver que des réclamations alléguant une violation de ces droits soient invoquées contre nous. Ces réclamations pourraient s'avérer coûteuses, nuire à notre réputation et nous empêcher de fournir certains services ou produits. Nous établissons avec nos clients des contrats de licence leur accordant le droit d'utiliser la propriété intellectuelle ; ces contrats comprennent un engagement à indemniser le titulaire de la licence contre la responsabilité et les dommages résultant des réclamations de tiers touchant des violations à l'égard des brevets, des droits d'auteur, des marques de commerce ou des secrets commerciaux. Dans certaines circonstances, le montant de ces réclamations pourrait être plus élevé que les revenus provenant du client. Par ailleurs, nos réseaux d'affaires électroniques constituent des plateformes permettant aux acheteurs et vendeurs de trouver, d'acheter et de vendre différents produits et services. Nous n'avons pas de contrôle sur la qualité des produits et services que nos membres affichent sur nos plateformes et il peut arriver que ces produits ou services portent atteinte aux droits de propriété intellectuelle de tiers. Bien que nous nous dégageons contractuellement de toute responsabilité à l'égard du contenu affiché sur nos réseaux par les utilisateurs de ceux-ci, il se pourrait que des réclamations alléguant une violation des droits de propriété intellectuelle de tiers soient invoquées contre nous. Que nous soyons reconnus coupables ou non, les réclamations et les litiges en ce domaine pourraient entraîner des coûts élevés et des pertes de temps importantes, ternir notre réputation ou nous obliger à conclure des ententes en matière de redevances ou des contrats de licence. Si nous étions empêchés de vendre ou d'utiliser des produits ou des services incorporant un logiciel ou une technologie faisant l'objet d'un litige, cela pourrait nous faire perdre des revenus ou nous obliger à assumer des charges supplémentaires afin de modifier ces produits et services avant de les intégrer à de nouveaux projets.

RISQUES LIÉS À LA PROTECTION DE NOS DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Notre réussite est tributaire, entre autres, de notre capacité de protéger nos méthodologies, processus, savoir-faire, outils et techniques exclusifs, ainsi que toute autre propriété intellectuelle dont nous nous servons pour fournir nos services. Nous faisons aussi reconnaître nos droits de marques de commerce liés à la possession et à l'utilisation de notre raison sociale, des noms de nos produits, de nos logotypes et des autres signes dont nous nous servons pour identifier nos produits et services sur le marché. Dans le cours normal de nos activités, nous demandons et obtenons l'inscription de nos marques de commerce auprès d'organismes responsables des marques de commerce dans le monde. Toutes ces mesures nous permettent de faire valoir nos droits de propriété intellectuelle, si le besoin se présente. Néanmoins, dans certains pays où nous exerçons nos activités, il peut arriver que les lois ne protègent pas entièrement nos droits de propriété intellectuelle. De plus, malgré nos efforts, les mesures que

nous prenons pour protéger nos droits de propriété intellectuelle peuvent s'avérer insuffisantes pour empêcher ou prévenir les violations de ces droits ou l'appropriation illicite de notre propriété intellectuelle. Il peut aussi arriver que nous ne détectons pas l'utilisation non autorisée de notre propriété intellectuelle ou que nous ne soyons pas capables de prendre des mesures convenables pour assurer le respect de nos droits de propriété intellectuelle.

MAINTIEN DU PERSONNEL CLÉ

Notre rendement dépend en grande partie de celui de nos employés techniques clés et de la haute direction. Notre réussite est largement tributaire de notre capacité continue à trouver, recruter, engager, former, motiver, faire avancer et conserver du personnel hautement qualifié dans les secteurs de la gestion, de l'administration, des services technologiques, de la gestion produits, des ventes et du marketing. La concurrence à l'égard de ce type de personnel est toujours vive. Notre incapacité à attirer ou à conserver les ressources nécessaires dans ces domaines, ou à attirer de tels employés de façon opportune, pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre entreprise, nos résultats d'exploitation, notre situation financière et le prix de nos titres.

RÉGLEMENTATION

Les activités de la Société sont assujetties à plusieurs types de réglementation, notamment aux lois relatives à la protection des renseignements personnels, à la protection des consommateurs et à la concurrence. Par exemple, au Canada, nous sommes assujettis à la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* (la « LRPDE »). La LRPDE encadre la façon dont les entreprises du secteur privé peuvent recueillir, utiliser ou communiquer des renseignements personnels dans le cours de leurs activités commerciales. Ce cadre réglementaire peut restreindre nos activités de marketing et notre capacité à tirer profit de nos bases de données. Également, la Loi canadienne antipourriel (la « LCAP ») à laquelle nous sommes assujettis interdit l'envoi d'un message électronique commercial à une adresse électronique sans consentement, et prescrit des exigences en matière de forme et de contenu. Ce cadre réglementaire restreint également nos activités de marketing. De plus, l'omission de se conformer aux dispositions de la LCAP peut entraîner des sanctions pécuniaires qui pourraient avoir une incidence sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société.

DÉFAUT DE PROTÉGER LES BASES DE DONNÉES ET LES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS DES UTILISATEURS DE NOS RÉSEAUX

La Société maintient des bases de données sur les membres de ses réseaux. Ces bases de données renferment des renseignements sur les membres, notamment des renseignements personnels. Bien que nous ayons établi des procédures de sécurité rigoureuses, les données sur les membres stockées dans les bases de données pourraient quand même faire l'objet d'un accès, d'une utilisation ou d'une communication non autorisés. Toute atteinte à la sécurité de nos bases de données pourrait ternir notre réputation, donner lieu à des plaintes et à une enquête de la part des autorités responsables de l'application des lois sur la protection des renseignements personnels, ou mener à des poursuites de la part de clients ou à des mesures de sanction de la part des autorités.

FAIRE AFFAIRE DANS DES PAYS ÉMERGENTS

Nous faisons affaire dans des pays émergents. Certains risques sont associés à l'exercice de nos activités dans les pays émergents, qui pourraient avoir une incidence négative sur nos résultats d'exploitation, notamment :

- les barrières linguistiques, les pratiques d'affaires internationales incompatibles et d'autres difficultés liées à la gestion et à l'administration d'une entreprise mondiale;

- les difficultés et les coûts liés à la dotation en personnel et à la gestion d'exploitations directes et indirectes géographiquement disparates;
- les fluctuations des taux de change des devises;
- les structures fiscales multiples, se chevauchant possiblement, et la difficulté associée à la nécessité de se conformer à une grande variété de lois étrangères;
- les restrictions au commerce et les tarifs douaniers;
- la nécessité de tenir compte des caractéristiques uniques aux systèmes technologiques utilisés à l'échelle internationale;
- l'instabilité économique ou politique dans certains marchés; et
- d'autres facteurs de risque mentionnés aux présentes.

Par exemple, dans la République populaire de Chine (la « RPC »), le secteur Internet est soumis à une réglementation rigoureuse en ce qui a trait à la propriété étrangère et aux restrictions sur le contenu. Bien que de nombreux aspects de cette réglementation demeurent incertains, ils visent à limiter la prestation des services d'information dans Internet et à exiger l'obtention de licences quant à divers aspects de cette prestation de services. Cette réglementation a créé des incertitudes concernant la légalité des investissements étrangers et des activités commerciales dans la RPC pour les sociétés qui exercent des activités de consultation reliées à Internet. Nous avons la licence nous permettant d'opérer un réseau de commerce électronique dans la RPC. Il se pourrait cependant que nous cessions de nous qualifier à titre de récipiendaire autorisé de cette licence et que nous ne soyons pas en mesure de renouveler cette licence, à l'expiration de son terme.

Au sein des pays émergents où nous exerçons des activités, les changements apportés aux lois, aux règlements ou à la politique gouvernementale, ou l'incertitude liée à l'interprétation des lois et règlements touchant nos activités commerciales, pourraient faire augmenter nos coûts, restreindre notre capacité d'exercer nos activités ou entraîner que nous éprouvions des difficultés à faire valoir les droits que nous pourrions avoir ou à savoir si nous nous conformons à l'ensemble des lois, règles et règlements applicables. L'évolution de la conjoncture, notamment d'ordre politique, économique ou social, dans les pays où nous exerçons nos activités, pourrait nous forcer à changer la façon dont nous exerçons nos activités, à suspendre l'introduction de nouveaux services ou de services étendus ou à mettre carrément fin à nos activités.

CONTEXTE ÉCONOMIQUE

Un contexte économique défavorable pourrait causer une diminution de nos revenus. Lors d'un ralentissement économique, nos clients et nos clients potentiels pourraient annuler, reporter ou retarder leurs nouveaux engagements, ce qui affecterait la performance de la Société.

TAUX DE CHANGE

Nos revenus sont exposés aux fluctuations du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain. Nous générons environ 45 % de nos revenus en dollars américains, tandis qu'environ 12 % de nos frais d'exploitation et coûts des services sont en dollars américains. Par conséquent, toute dépréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien réduit les revenus en dollars canadiens que nous réalisons sur nos ventes, sans pour autant produire une diminution correspondante de nos dépenses. Les fluctuations du taux de change sont indépendantes de notre volonté, et il se peut que, dans l'avenir, le dollar américain se déprécie par rapport au dollar canadien, ce qui diminuerait les revenus et les marges. Dans le but de réduire l'effet potentiellement défavorable d'une dépréciation du dollar américain, nous avons conclu des ententes visant à couvrir la valeur d'une partie de nos rentrées de fonds nettes futures en dollars américains pour des périodes pouvant aller jusqu'à 18 mois.

RISQUES DE LIQUIDITÉ ET DE FINANCEMENT

Notre stratégie de croissance organique et par acquisitions exige des investissements, lesquels peuvent provenir de liquidités issues de nos activités, de montants empruntés en vertu de conventions de crédit et d'émission de titres à même notre capital-actions. Notre accès à de telles sources de financement peut être limité par notre capacité à générer des liquidités, la capacité des marchés financiers à satisfaire nos besoins et par la volatilité du cours de nos actions. De plus, nous devons dégager des liquidités suffisantes afin de subvenir à nos besoins opérationnels et au respect de notre politique de dividende. Si nos liquidités ne nous permettent pas de subvenir à ces besoins et si nous ne sommes pas en mesure d'obtenir le financement nécessaire ou que ce financement s'obtienne à des taux peu avantageux, cela pourrait nuire à notre capacité de rembourser nos dettes, de verser des dividendes et de réaliser notre stratégie.

PRINCIPALES ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES

La préparation d'états financiers consolidés selon les IFRS exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui ont une incidence sur les montants constatés des revenus et des charges au cours de l'exercice, sur les montants constatés de l'actif et du passif et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés. Sur une base régulière, la direction révisé ses estimations et les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée si la révision n'a d'incidence que sur cet exercice, ou dans l'exercice de la révision et dans les exercices ultérieurs si la révision a une incidence sur l'exercice considéré et sur l'exercice ultérieur. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

ESTIMATIONS

Des explications quant aux principales hypothèses et estimations utilisées sont présentées ci-dessous :

CONSTATATION DES REVENUS

Tel que mentionné à la note 2 des états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 mars 2019, la Société utilise des hypothèses pour constater certains revenus tirés de droits d'utilisation, soit la vente de forfaits d'annonces classées. La direction révisé ces hypothèses sur une base régulière. Des changements importants dans ces hypothèses auront une incidence sur le résultat net de la Société.

DURÉES D'UTILITÉ DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES À DURÉE DE VIE DÉFINIE

À chaque date de clôture, la Société passe en revue les durées d'utilité estimées de ses immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie. À la clôture de l'exercice considéré, la direction a déterminé que les durées d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie étaient adéquates.

MARQUES DE COMMERCE À DURÉE DE VIE INDÉFINIE

À chaque date de clôture, la Société passe en revue les marques de commerce à durée de vie indéfinie afin de déterminer s'il est justifié que ces marques de commerce soient classées comme étant à durée de vie indéfinie. À la clôture de l'exercice considéré, le classement était adéquat.

ÉVALUATION DES ACTIFS

Le modèle des flux futurs de trésorerie actualisés mis en œuvre pour déterminer la juste valeur des groupes d'unités génératrices de trésorerie auxquels est affecté le goodwill nécessite l'utilisation d'un certain nombre de paramètres

dont les estimations de flux futurs de trésorerie, les taux d'actualisation ainsi que d'autres variables; il requiert donc l'exercice du jugement de façon substantielle. Les tests de dépréciation sur les actifs incorporels à durée de vie indéterminée sont également fondés sur des hypothèses similaires. Toute dégradation future des conditions de marché ou la réalisation de faibles performances opérationnelles pourrait se traduire par l'incapacité de recouvrer les valeurs comptables actuelles des immobilisations corporelles et des actifs incorporels.

Il faut se reporter à la note 15 des états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 mars 2019 pour en savoir plus sur le test de dépréciation du goodwill et à la note 14 pour le test des actifs incorporels à durée de vie indéfinie.

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Lors d'un regroupement d'entreprises, la Société doit émettre des hypothèses et faire des estimations afin de déterminer la répartition du prix d'acquisition de l'entreprise acquise. Pour ce faire, la Société doit déterminer la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs identifiables pris en charge à la date d'acquisition. Le goodwill est évalué comme l'excédent du coût d'acquisition sur la part de la Société dans la juste valeur de tous les actifs et passifs identifiés. Ces hypothèses et ces estimations ont une incidence sur le montant inscrit à titre d'actif et de passif dans l'état consolidé de la situation financière à la date d'acquisition. De plus, les durées d'utilité estimées des immobilisations corporelles acquises, l'identification des autres actifs incorporels de même que la détermination de durées d'utilité déterminées ou indéterminées des actifs incorporels acquis auront une incidence sur le résultat net de la Société.

Il faut se reporter à la note 2 des états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 mars 2019 pour en savoir plus sur les hypothèses et estimations utilisées.

IMPÔTS DIFFÉRÉS

La Société doit évaluer les impôts sur le résultat pour chaque territoire où elle exerce ses activités, ce qui inclut la nécessité d'estimer une valeur pour les pertes d'exploitation nettes disponibles, en fonction de l'évaluation par la Société de sa capacité à les utiliser contre du revenu imposable futur avant qu'elles n'expirent. Si l'évaluation par la Société de sa capacité à se servir des pertes d'exploitation nettes s'avère inexacte, ceci augmenterait ou réduirait la charge d'impôt et, en conséquence, influencerait sur le résultat net de la Société pour l'exercice correspondant. La Société est sujette à des vérifications par les autorités fiscales dans différentes juridictions. Puisque l'établissement des passifs fiscaux implique certaines incertitudes dans l'interprétation de lois fiscales complexes, la Société utilise les meilleures estimations de la direction pour déterminer les passifs fiscaux potentiels. Les différences entre les estimations et les montants actuels sont enregistrées dans le résultat net au moment où elles peuvent être évaluées.

JUGEMENTS COMPTABLES

Les jugements critiques dans l'application des méthodes comptables qui ont la plus importante incidence sur les montants constatés dans les états financiers consolidés concernent l'élément suivant :

DÉFINITION DES UNITÉS GÉNÉRATRICES DE TRÉSORERIE

La Société évalue si des éléments pouvant indiquer une dépréciation sont présents pour l'ensemble des actifs non financiers, à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Si une telle indication existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée en vue de déterminer le montant de la perte de valeur (le cas échéant). S'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement, la Société évalue la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient. Les unités génératrices de trésorerie sont déterminées en fonction des meilleures estimations de la direction quant à la plus petite taille d'un actif ou

d'un groupe d'actifs ayant la capacité de générer des entrées de trésorerie. La Société doit aussi déterminer si le goodwill peut être attribué à une ou plusieurs des unités génératrices de trésorerie.

Il faut se reporter à la note 15 des états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 mars 2019 pour en savoir plus sur l'attribution du goodwill aux unités génératrices de trésorerie et à la note 14 pour l'attribution des actifs incorporels à durée de vie indéfinie aux unités génératrices de trésorerie.

DÉTERMINATION DU SECTEUR ISOLABLE

Les secteurs d'activité sont déterminés en fonction de la structure de gestion et du système d'information interne de la Société. Tous les résultats des secteurs opérationnels sont régulièrement examinés par le principal directeur opérationnel de la Société aux fins de la prise de décisions quant aux ressources à affecter aux secteurs et d'évaluation de leur performance, et ce, en fonction d'informations financières distinctes disponibles.

La direction a identifié un seul secteur opérationnel, soit celui du commerce électronique. La structure d'information indique de quelle manière la direction gère la Société et comment elle classe ses activités aux fins de la planification et de l'évaluation de sa performance. De ce fait, la direction gère son secteur d'activité en le considérant comme une seule unité opérationnelle stratégique.

MONNAIE FONCTIONNELLE

Afin de déterminer la monnaie fonctionnelle de ses filiales américaines, la Société considère les indicateurs principaux ainsi que les indicateurs secondaires. Les jugements suivants sont portés par la direction relativement aux filiales américaines. La prise de décision stratégique concernant ces filiales relève de la haute direction de la Société qui est basée au siège social au Canada. De plus, les services qui sont fournis par la Société et encourus en dollars canadiens sont essentiels à la poursuite des activités des filiales américaines. Finalement, la proportion des dépenses encourues en dollars canadiens et attribuables aux filiales américaines représente une portion significative des dépenses totales de celles-ci.

ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

Suite à la décision du conseil d'administration de la Société de céder les activités de LesPAC, Jobboom et Réseau Contact, ces unités génératrices de trésorerie ont été classées comme étant détenues en vue de la vente. Par conséquent les actifs et passifs afférents ont été évalués à la juste valeur diminuée des coûts de sortie.

Afin de classer les actifs et passifs comme étant détenus en vue de la vente, IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*, requiert que les unités génératrices de trésorerie soient disponibles en vue de la vente immédiate dans leur état actuel et la vente doit être hautement probable.

La Société a considéré les décisions prises par le conseil d'administration, les processus en cours ainsi que les contacts avec différentes parties intéressées et a conclu que les critères étaient rencontrés au 31 mars 2019. Par conséquent les unités génératrices de trésorerie énumérées ci-dessus ont été classées comme étant détenues en vue de la vente à l'état de la situation financière.

MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES FUTURES

IFRS 9 INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société a adopté au 1^{er} avril 2018 l'IFRS 9, *Instruments financiers*. Cette norme met en place de nouvelles exigences relatives au classement et à l'évaluation des actifs et des passifs financiers. Elle prévoit un nouveau modèle de couverture qui augmente la portée des éléments couverts admissibles à la comptabilité de couverture et aligne davantage la comptabilité de couverture sur la gestion des risques. L'IFRS 9 utilise une approche unique pour déterminer si un actif financier est évalué au coût amorti ou à la juste valeur, et remplace les multiples règles de l'IAS 39, Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation.

L'approche de l'IFRS 9 se fonde sur la manière dont une entité gère ses instruments financiers et sur les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. La plupart des exigences de l'IAS 39 en matière de classement et d'évaluation des passifs financiers ont été reportées dans l'IFRS 9. Elle modifie également le modèle de dépréciation en appliquant un nouveau modèle fondé sur les « pertes sur créances attendues » pour le calcul de la dépréciation.

La Société a adopté cette norme en date du 1^{er} avril 2018 et les incidences de celle-ci sont non significatives.

IFRS 15 PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS

L'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* établit les principes que l'entité doit appliquer pour présenter des informations utiles aux utilisateurs des états financiers concernant la nature, le montant, le calendrier et le degré d'incertitude des revenus des activités ordinaires et des flux de trésorerie provenant d'un contrat conclu avec un client. Le principe de base de la nouvelle norme est de reconnaître les revenus reflétant le transfert de contrôle de biens ou de services à des montants correspondant à la contrepartie que l'entité s'attend à recevoir en échange de ces biens ou services.

La nouvelle norme se traduit également par des informations à fournir accrues sur les revenus, par des directives sur les transactions qui n'étaient pas traitées de façon complète dans les normes antérieures (par exemple, les revenus de services et les modifications de contrats) et par l'amélioration des directives pour les arrangements à éléments multiples.

La Société a adopté la norme IFRS 15 en date du 1^{er} avril 2018. L'impact au niveau de la reconnaissance des revenus est non significatif puisque les conclusions de l'analyse approfondie, qui a été effectuée au cours de la dernière année financière sur le traitement comptable des revenus de la Société, sont les mêmes que sous la norme précédente soit IAS 18.

Relativement aux coûts de contrat qui sont composés de commissions versées aux représentants des ventes, la Société doit maintenant inscrire en tant qu'actifs certains coûts qui étaient auparavant enregistrés aux résultats. Sous l'ancienne politique comptable, les commissions étaient enregistrées en charges lorsqu'elles étaient encourues. Sous IFRS 15, les commissions versées sur des contrats de plus de un an sont amorties sur la durée du contrat ou dans certains cas sur la durée de vie prévue de la relation clients.

La Société applique cette nouvelle norme en utilisant la méthode rétrospective modifiée sans retraitement des périodes antérieures et les conclusions de l'analyse sur les résultats non distribués au 1^{er} avril 2018 ont démontré que l'impact est non significatif. Par conséquent, aucun ajustement aux résultats non distribués au 1^{er} avril 2018 n'a été effectué dans les présents états financiers. Les divulgations additionnelles requises par la nouvelle norme sont fournies à la note 7.

IFRS 16 CONTRATS DE LOCATION

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, *Contrats de location*, qui fournit un modèle complet pour la présentation des contrats de location et leur traitement dans les états financiers des preneurs et des bailleurs. Cette norme annule et remplace IAS 17, *Contrats de location*, ainsi que ses indications interprétatives connexes. D'importants changements ont été apportés aux méthodes comptables s'appliquant aux preneurs, notamment l'élimination de la distinction entre contrat de location simple et contrat de location-financement ainsi que la comptabilisation des actifs et passifs pour tous les contrats de location (sous réserve d'exceptions limitées en ce qui concerne les contrats à court terme et les contrats dont les actifs sous-jacents sont de faible valeur).

En revanche, IFRS 16 ne contient aucun changement important en ce qui concerne les exigences se rapportant au bailleur. IFRS 16 s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1 janvier 2019, et son application anticipée est permise dans le cas des entreprises qui ont aussi adopté IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. La nouvelle norme sera en vigueur pour la Société à partir du 1er avril 2019.

Les incidences de cette nouvelle norme ont été analysées par la Société au cours de l'année financière terminée le 31 mars 2019. Au 1er avril 2019, la Société s'attend à enregistrer un actif au titre du droit d'utilisation d'environ 9 800 000 \$, une obligation locative d'environ 10 400 000 \$ et une réduction de l'avantage incitatif reporté d'environ 600 000\$ à l'état de la situation financière. Ces valeurs ont été déterminées en évaluant la valeur actualisée des différentes obligations locatives à des taux variant entre 2,90% et 3,72%.

La Société s'attend à ce que les impacts de cette nouvelle norme sur le résultat net soit non significatifs. Par contre, certains coûts qui étaient enregistrés au préalable dans les charges d'exploitation seront dorénavant enregistrés en tant que frais financiers à l'état consolidé du résultat.

La Société s'attend également à faire certains ajustements à l'état consolidé des flux de trésorerie afin de refléter qu'une portion des charges locatives sera maintenant enregistrée en tant qu'amortissement de l'actif au titre du droit d'utilisation.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Ce rapport de gestion comprend certains énoncés prospectifs à l'égard de la Société. Ces énoncés, par leur nature, comportent nécessairement des risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux que la Société avance dans ces énoncés. La Société considère que ces prévisions sur lesquelles ces énoncés sont fondés sont raisonnables. Cependant, la Société tient à prévenir le lecteur que ces prévisions liées à des événements futurs, dont plusieurs sont indépendants de la volonté de la Société, peuvent se révéler incorrectes, étant donné qu'elles sont soumises à des risques et incertitudes qui ont une incidence sur ses activités. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de revoir tout énoncé prospectif, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, sauf où requis par les législations en valeurs mobilières en vigueur.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

En conformité avec le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs publié par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières, des certificats signés par le président et chef de la direction et par le chef de la direction financière ont été déposés. Ces documents attestent du caractère approprié des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société ainsi que de la conception et l'efficacité de ses contrôles internes à l'égard de l'information financière.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Les contrôles et procédures de communication de l'information de la Société ont été conçus conformément à la réglementation des Autorités canadiennes en valeurs mobilières de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information importante relative à la Société est communiquée au comité d'audit et au conseil d'administration, et que l'information qui doit être présentée dans les rapports de la Société est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières.

Sous la supervision du président et chef de la direction et du chef de la direction financière, la direction a évalué l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société conformément à la réglementation des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. En date du 31 mars 2019, il n'y a eu aucun changement concernant les contrôles et procédures de communication de l'information de la Société et lesdits contrôles et procédures sont donc toujours jugés efficaces.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a été conçu en vue de fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis conformément aux IFRS de la Société.

Sous la supervision du président et chef de la direction et du chef de la direction financière, la direction a évalué la conception et le fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société et a conclu que ledit contrôle est efficace pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2019.

En date du 31 mars 2019, il n'y a eu aucun changement concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société qui a eu, ou est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence importante sur ce contrôle interne à l'égard de l'information financière.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Ce rapport a été rédigé en date du 11 juin 2019.

À cette date, le nombre d'actions ordinaires en circulation était de 14,848,779.

Certaines informations additionnelles, telles que la notice annuelle, sont disponibles sur SEDAR au www.sedar.com.

MARCHÉ ET SYMBOLE BOURSIER

Les actions ordinaires de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto et sont négociées sous le symbole boursier « MDF ».

SIÈGE SOCIAL

1111, rue St-Charles Ouest, Bureau 255
Longueuil (Québec) Canada J4K 5G4
Tél. : 450 449-0102 Téléc. : 450 449-8725
www.mediagrif.com

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Gilles Laporte

Québec, Canada
Président du conseil d'administration de la Société
Administrateur de sociétés

Philippe Duval

Québec, Canada
Premier Vice-Président et chef de l'exploitation
Réseau Sélection

André Gauthier

Québec, Canada
Président
Holding André Gauthier Inc.

Catherine Roy

Québec, Canada
Vice-Président d'opérations et stratégies
de la Société

Vivianne Gravel

Québec, Canada
Présidente et chef de la direction
Metix Inc.

Natalie Larivière

Québec, Canada
Présidente
Yuma Stratégies

Gilles Laurin

Québec, Canada
CPA, CA
Administrateur de sociétés

Jean-François Sabourin

Québec, Canada
Président, chef de la direction
JitneyTrade Inc

AGENT DE TRANSFERT ET AUDITEUR

Service aux investisseurs Computershare Inc.
1500, boul. Robert-Bourassa, bureau 700,
Montréal (Québec) Canada H3A 3S8
Tél. : 514 982-7888 Téléc. : 514 982-7580
www.computershare.com

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.
1190, avenue des Canadiens de Montréal
Montréal (Québec) Canada H3B 0M7
Tél. : 514 393-7115 Téléc. : 514 390-4100
www.deloitte.ca